

Note d'informations collectives relative à la protection des données personnelles dans le cadre des études nécessitant l'accès aux données du Système National des Données de Santé (SNDS)

Conformément aux dispositions de l'article 14 du RGPD, cette mention d'informations collectives décrit les mesures mises en œuvre dans le cadre des études ne permettant pas d'information individuelle et nécessitant l'accès aux données du Système National des Données de Santé (SNDS).

Ces données ne feront pas l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne.

L' étude mise en œuvre par **HEVA en qualité de Responsable de Traitement**, dans le cadre de ce dispositif d'accès aux données au SNDS, est référencée ci-dessous :

Étude : « Traitements de données à caractère personnel à partir des données du PMSI, afin d'alimenter l'outil ADAPT »

- **RMOT- Responsable de la mise en œuvre du Traitement : HEVA**
- **Base légale :** Conformément aux articles 6 du RGPD et 5 de la Loi Informatique et Libertés, le traitement effectué dans le cadre de la présente étude est fondé sur l'intérêt légitime de HEVA en de Bureau d'études spécialisées dans les analyses à partir des données du SNDS, poursuivant un objectif de recherche, d'études, d'évaluation et d'innovation en santé. Conformément à l'article 9 du RGPD, le traitement de ces données à caractère personnel concernant la santé répond à des fins de recherche scientifique ; en date du 17 mars 2025, le Comité Ethique et Scientifique pour les Recherches, les Etudes, et les Évaluations en Santé (CESREES) a signifié que l'étude présentait un caractère d'intérêt public.
- **Finalités :** Les traitements nécessitant un accès aux données du PMSI ont pour finalité la réalisation d'études destinées à la construction d'indicateurs d'activités pour les établissements, groupes d'établissements ou groupements hospitaliers de territoires afin de leur permettre :
 - d'élaborer des projets médicaux en prenant en compte leur environnement, en termes d'offre de soins et de coût, ainsi que de répondre à leur obligation légale d'analyse de leur activité ;
 - de planifier l'offre de soins via l'analyse comparative des activités de soins, l'étude des bassins de recrutement (attractivité, fuite), l'étude de collaboration entre établissements d'un périmètre défini ;
 - d'améliorer l'offre de soins via la réalisation d'indicateurs de pilotage et de valorisation des séjours.
- **Données SNDS utilisées :** Les traitements inclus dans le cadre de la décision unique portent sur les données nationales du PMSI des années 2024 à 2026, sous réserve qu'elles soient diffusables par l'ATIH. Les données concernant les activités suivantes sont nécessaires à la réalisation de ces études : médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO).
- **Durée de conservation des données :** 3 ans après leur mise à disposition
- **Responsable de Traitement :** HEVA – 45-47, boulevard Paul Vaillant Couturier, 94200 Ivry-sur-Seine

- **Délégué à la Protection des Données :** Maitre Matthieu BOURGEOIS Cabinet Klein Wenne–
dpo@heva-data.com

- **Destinataires des données :**

Seul le responsable du traitement et les personnes habilitées par lui ont accès aux données dans le cadre de la présente décision unique.

Pour l'exercice des droits d'accès, de rectification et d'effacement des données et des droits d'opposition et de limitation du traitement de ces données, les personnes concernées par le traitement adressent leur demande, en justifiant de leur identité par tout moyen, au directeur de la Plateforme des Données de Santé ou au directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire dont elles relèvent.

Elles peuvent également adresser également leur demande au Délégué à la Protection des Données de HEVA, dont les coordonnées sont citées ci-dessus.

Les personnes concernées disposent également du droit de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.